

AVIS d'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Marché de fournitures

1) Nom et adresse de l'organisme qui passe le marché :

Entité adjudicatrice :

Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye

Représentée par son Président : Jacques MARTIN

4, avenue des Trois Frères Arnaud

04 400 BARCELONNETTE

T. : 04.92.81.05.60 / Fax : 04.92.81.15.26 / Mail : administration@ubaye.com

2) Objet du marché :

Fourniture de 4 engins de damage neufs pour la préparation des pistes de ski des stations de Larche, Sainte-Anne et Sauze Super Sauze

3) Décomposition du marché :

Le marché comprend 2 lots et 6 sous-lots décomposés comme suit :

Lot 1 : Fourniture de 4 engins de damage neufs dont un mixte (alpin/nordique) et 3 alpins (dont 2 treuils)

Sous-lot 1.1 : Fourniture d'un engin de damage mixte (alpin/nordique) pour la préparation des pistes de ski alpin et de ski de fond de la station de Larche

Option 1.1 : Reprise de l'ancien engin de damage de Larche

Sous-lot 1.2 : Fourniture d'un engin de damage avec treuil pour la préparation des pistes de ski alpin de Sainte-Anne

Option 1.2 : Reprise de l'ancien engin de damage à treuil de Sainte-Anne

Sous-lot 1.3 : Fourniture de 2 engins de damage, dont 1 treuil, pour la préparation des pistes de ski alpin du Sauze

Option 1.3 : Reprise des deux anciens engins de damage standards du Sauze

Les options sont obligatoires.

Lot 2 : Financement par crédit-bail sur 5 années des 4 engins de damage objet du lot n°1.

Sous-lot 2.1 : Financement par crédit-bail sur 5 années de l'engin de damage de Larche (sous-lot 1.1)

Sous-lot 2.2 : Financement par crédit-bail sur 5 années de l'engin de damage de Sainte-Anne (sous-lot 1.2)

Sous-lot 2.3 : Financement par crédit-bail sur 5 années des 2 engins de damage du Sauze (sous-lot 1.3)

**Les candidats peuvent répondre à un ou plusieurs sous-lots.
Chaque sous-lot est considéré comme un lot. Les sous-lots pourront donc être attribués à des candidats différents.**

4) Lieux de livraison

Les livraisons se feront sur les stations de ski de Larche (Commune de Larche 04 540), Sainte-Anne (Commune de la Condamine-Châtelard 04 530), Sauze Super Sauze (Commune d'Enchastrayes 04 400)

5) Variantes

Les variantes sont autorisées, notamment pour les points suivants :

- Location simple au lieu d'une acquisition par crédit-bail (sur la base d'une utilisation de 700h/an pour Sainte-Anne et 800h/an pour le Sauze)
- Engin récent d'occasion (une saison et moins de 800 heures) au lieu d'engin neuf

6) Options

Les options « reprises » sont obligatoires.

Des options d'extension de garantie pourront être proposées à l'initiative des candidats.

7) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les règlementent

Le présent marché est un marché de fournitures à prix unitaires et forfaitaires. Les prix sont fermes.

Le paiement des acquisitions du lot 1 se fera par voie de crédit-bail avec le ou les organismes financiers retenus pour le lot 2

8) Mode de passation :

Procédure négociée, articles 165 et 166 du Code des Marchés Publics

Les variantes sont autorisées.

9) Délais de livraison :

Les délais de livraison seront proposés par les candidats dans leur offre. La date limite de livraison souhaitée est le **30 novembre 2014**.

10) Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Le dossier de candidature comprendra les pièces suivantes :

a. Déclarations, certificats et attestations suivantes prévues à l'article 45 du Code des Marchés Publics :

- DC1 – Lettre de candidature – habilitation du mandataire par ses co-traitants
- DC2 – Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement

b. Situation juridique - Références requises :

- la copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
 - la déclaration sur l'honneur dûment datée et signée attestant :
 - ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, 421-5 alinéa 2, 433-1, 434-9 alinéa 2, 435-2, 441-1 à 441-7, 441-8 alinéas 1 et 2, 441-9 et 450-1 du Code pénal ;
 - ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues à l'article 1741 du Code général des impôts ;
 - ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L8221-1, L8221-3, L8231-1, L8241-1 et L8251-1 du Code du travail ;
 - ne pas être en état de liquidation judiciaire au sens de l'article L.620-1 du Code de commerce ou procédure équivalente en droit étranger ;
 - ne pas être déclaré en état de faillite personnelle au sens de l'article L.625-2 du Code de commerce ou procédure équivalente en droit étranger ;
 - ne pas être admis au redressement judiciaire au sens de l'article L.620-1 du Code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger sans justifier d'une habilitation de poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché ;
 - avoir, au 31 décembre 2013, souscrit les déclarations incombant en matière fiscale et sociale ou acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date au sens de l'article 43 du Code des marchés publics ou, en absence de mesure d'exécution, s'être acquitté avant la date de lancement de la présente consultation de ces impôts et cotisations ou avoir constitué, en absence de mesure d'exécution avant cette date, des garanties suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;
 - être en règle, au cours de l'année 2014, au regard des articles L5212-1, L5212-5 ou L5214-1 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.
- En cas de groupement, chaque membre devra fournir l'ensemble de ces documents.

c. Capacités économique et financière - Références requises :

- la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du présent marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles, ou tout autre document considéré comme équivalent par l'entité adjudicatrice.

d. Références professionnelles et capacités techniques - Références requises :

- une liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.
- une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

e. Assurances :

- la preuve d'une assurance pour risques professionnels

11) Critères d'attribution :

Pour le lot 1 :

- Prix : **70 %**
- Valeur technique : **30 %**

Le détail des sous-critères est fourni dans le règlement de consultation.

Pour le lot 2 : 100% sur le critère prix

12) Date limite de réception des candidatures :

Les candidatures seront adressées dans un pli cacheté avec la mention suivante :

**Appel d'offres pour la fourniture d'engins de damage – Procédure négociée
– Candidature
NE PAS OUVRIR**

Et adressées à :

**Monsieur le Président
Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye
4, avenue des Trois Frères Arnaud
04 400 BARCELONNETTE**

Cette enveloppe contiendra une enveloppe cachetée intérieure dans laquelle figureront toutes les pièces énumérées à l'article 8

Le dossier devra faire l'objet d'un pli recommandé avec avis de réception postal, ou être remis contre récépissé à l'adresse indiquée ci-dessus avant les date et heure limite de réception des candidatures fixées au :

Vendredi 22 août 2014 avant 16 heures

Nota : Les dossiers qui seraient remis après les date et heure limites ne seront pas admis. Ils seront renvoyés à leur auteur sans être ouverts.

Possibilité de remise des offres par voie électronique sur le site <http://www.boamp.fr/>

13) Adresse auprès de laquelle les renseignements administratifs et techniques peuvent être obtenus

Renseignements techniques :

Responsable du site de Larche : Yvan CHEVALIER – 04.92.81.22.05

Directeur de Sainte-Anne : Philippe CATIL – 06.59.31.87.96

Directeur du Sauze Super Sauze : Dominique LIEGEOIS – 04.92.81.01.57

Renseignements administratifs :

Responsable travaux : Marc PLANTIER – 04.92.81.05.60

14) Modalité de retrait des dossiers de consultation

Le dossier de consultation sera transmis directement par l'entité adjudicatrice après sélection des candidatures.

peuvent être demandés par mail au maître d'ouvrage.

15) Date d'envoi de l'avis à la publication :

BOAMP : 31/07/2013

JOUE : 31/07/2013

Panneau affichage CCVU : 31/07/2013

Site internet CCVU : 31/07/2013

Profil acheteur (<http://www.boamp.fr/>) : 31/07/2013